



Le Saint-Siège

**LETTRE DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
À LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES FILLES
DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL
À L'OCCASION DU DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DE LA CONGRÉGATION**

A la Révérende Mère Juana Elizondo

*Supérieure générale de la Compagnie des Filles de la Charité
de Saint-Vincent de Paul*

1. Au moment où commencent les travaux de l'Assemblée générale de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, je suis heureux d'adresser aux participantes mes vœux les plus chaleureux et de les assurer de ma prière fervente.

En cette année du 50^e anniversaire de la canonisation de Catherine Labouré par le Pape [Pie XII](#) le 27 juillet 1947, j'invite chacune des Filles de la Charité à prendre leur sainte sœur comme modèle de charité, d'humilité et de simplicité, ces trois vertus évangéliques qui marquent fondamentalement l'esprit de la Compagnie Favorisée d'une manifestation de la Vierge Immaculée, dans la chapelle de la rue du Bac à Paris près de laquelle se réunit votre assemblée, Catherine a transmis au monde un message d'amour et de confiance de la Mère du Christ dont tant de pauvres de cœur ont bénéficié et que vous contribuez à faire connaître largement. Que sainte Catherine Labouré, à travers son existence modeste et silencieuse au service des plus petits, soit, aujourd'hui encore, un guide fraternel pour chacune de vous dans sa vocation et son engagement à la suite du Christ évangéliste des pauvres!

2. Pour évaluer et promouvoir la vitalité apostolique de la Compagnie, dans la fidélité à ses fondateurs, vous avez retenu le thème de *l'inculturation du charisme dans un monde en mutation*. Présentes en 86 pays, les Filles de la Charité sont immergées dans la diversité des sociétés du monde et, à travers leur service des plus démunis, elles sont engagées dans le processus d'inculturation du message évangélique.

L'amour des pauvres comporte, en effet, le respect de leurs cultures, qui manifestent l'âme de leurs communautés humaines, ainsi que la reconnaissance et l'accueil des valeurs qui en font la richesse. De cette attitude naîtra avec tous une relation fraternelle. C'est l'exemple même donné par saint Vincent de Paul lorsqu'il envoyait ses missionnaires annoncer l'Évangile au-delà des mers. Ainsi pourra être livrée aux peuples, selon les situations, la connaissance du mystère divin et du message évangélique, dont les germes sont appelés à se développer dans leurs propres sociétés. C'est là un défi considérable pour la nouvelle évangélisation, qui exige des personnes consacrées « une pleine conscience du sens théologique des défis de notre temps. Ces défis doivent être analysés attentivement et dans un discernement commun, en vue du renouveau de la mission » [1].

3. J'engage vivement les membres de l'Assemblée générale à regarder et à analyser avec lucidité les mutations du monde où la Compagnie est appelée à travailler, de même que les nouvelles formes de détresse qu'elles provoquent. L'Institut répondra ainsi toujours mieux, avec disponibilité et esprit inventif, aux appels pressants des pauvres et de l'Église. Que les sœurs soient attentives particulièrement aux personnes qui sont dans une situation de plus grande détresse, aux hommes et aux femmes meurtris dans leur chair ou dans leur cœur, et dont la dignité est bafouée. Au milieu de ceux qui sont considérés et traités comme les derniers de la société, elles ont pour vocation d'être le visage d'amour et de miséricorde du Christ et de son Église, par leur service corporel et spirituel [2].

Je connais et j'apprécie le courage apostolique et la persévérance de nombreuses sœurs dans les pays qui aujourd'hui sont déchirés par la violence et écrasés par la misère, ou encore près de tous les oubliés des sociétés plus développées. Malgré les difficultés, marchez avec assurance sur les routes des pauvres, le Seigneur vous y précède et vous y attend!

4. Le charisme de Monsieur Vincent est d'une brûlante actualité, et, avec l'ensemble de sa famille spirituelle, il vous revient de le rendre vivant là où vous êtes envoyées. Pilles de la Charité, ayez l'audace de vos fondateurs pour rendre l'Église toujours plus présente au monde des pauvres et pour faire en sorte que les pauvres soient vraiment chez eux dans l'Église! Dans vos provinces et dans vos maisons, soyez accueillantes aux richesses des peuples que vous servez pour y découvrir les dons de Dieu! Alors, avec la grâce du Seigneur, vous pourrez devenir des signes compréhensibles de l'amour de Dieu à l'égard des pauvres et vous suscitez des communautés adaptées aux réalités locales, pour la réalisation de la mission de l'Église. Ainsi que l'affirmait saint Vincent de Paul, «les moyens qui vous aideront à bien faire cette œuvre, c'est qu'il faut renoncer à tout, ... il faut se dépayser pour être toute à Notre Seigneur » [3].

5. J'encourage donc les Filles de la Charité à approfondir les exigences de leur adhésion à ce qui est au cœur de leur vocation apostolique dans l'Église, telles que les énonçait saint Vincent de Paul: « Le principal dessein des Filles de la Charité est d'imiter la vie de Jésus Christ sur terre, de servir les pauvres corporellement et spirituellement, c'est-à-dire les aider à connaître Dieu et

prendre les moyens de se sauver » [4]. A la suite de Monsieur Vincent qui voulait porter la Bonne Nouvelle du Christ jusqu'au bout du monde, qu'elles aient pour horizons de leur engagement les vastes perspectives de la mission universelle de l'Église! En se donnant totalement à Dieu, en communauté, pour le service des pauvres, elles découvriront la véritable fécondité de leur vocation, quelle que soit l'inefficacité apparente de leurs œuvres.

6. Filles de la Charité, que votre style de vie simple et fraternel ainsi que votre engagement missionnaire parmi les pauvres soient une source d'inspiration pour les jeunes à travers un rayonnement personnel et communautaire qui laisse percevoir Celui qui vous fait vivre! Cela nécessite parfois de grands renoncements et une profonde conversion du cœur. Aujourd'hui encore l'ardeur évangélique qui a animé Monsieur Vincent demeure un appel attirant pour les jeunes qui veulent travailler généreusement au service de leurs frères les plus démunis. La fidélité novatrice et résolue aux intuitions de vos fondateurs, ainsi que la confiance inébranlable en la Providence, deviendront, pour vous et autour de vous, une puissante sollicitation à la mission et une bénédiction pour l'avenir. N'ayez pas peur de susciter l'appel à suivre le Christ sur le chemin des pauvres!

7. Alors que nous sommes entrés dans le temps de la préparation immédiate du grand Jubilé de l'An 2000, en gage d'encouragement pour les travaux de votre Assemblée et pour la vie apostolique de l'Institut, je confie toutes les Filles de la Charité à la protection maternelle de la Vierge Immaculée, Mère de l'Église et Mère de la Petite Compagnie, ainsi qu'à l'intercession de saint Vincent de Paul, de sainte Louise de Marillac et de sainte Catherine Labouré, et de grand cœur je leur envoie la Bénédiction Apostolique.

Du Vatican, le 2 mai 1997.

IOANNES PAULUS PP. II

[1] Ioannis Pauli PP. II *Vita Consecrata*, 81.

[2] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Vita Consecrata*, 82.

[3] S. Vincentii a Paulo *Sororibus Cadurcum missis*, due 4 nov. 1658.

[4] S. Vincentii a Paulo *Colloquium*, die 16 mar. 1642.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana